

Faut-il réformer l'assistance médicale à la procréation ?

Par **ninous1**, le **06/04/2014 à 20:08**

Bonjour à tous, je suis en L1 Droit et j'ai une dissertation qui me complique la vie car je n'arrive pas à trouver une bonne problématique et un plan potable sur le sujet suivant : Faut-il réformer l'assistance médicale à la procréation ?

Voici ce que je propose comme problématique :
une réforme sur l'AMP accessible à tous les genres de couples pourrait-elle être envisagée ?
ou
doit-on autoriser l'AMP pour les couples homosexuels ?
ou
l'AMP doit-elle être accessible à tous ?
Qu'en pensez-vous ?

Par **bulle**, le **07/04/2014 à 08:45**

Bonjour,

Votre première problématique me semble être la bonne. Les deux autres ne sont pas envisageables du tout selon moi.

Après vous pouvez partir sur un plan en:
I/ Oui
II/ Mais

Par **ninous1**, le **07/04/2014 à 12:51**

Au niveau du plan, je comptais justement partir sur un I/Oui et II/Non.
Le hic c'est que je pensais que la troisième problématique (L'AMP doit-elle être accessible à tous ?) serait plus envisageable car ça pourrait concerter les personnes n'étant pas en couple. Je vous donne un exemple vrai : une femme célibataire pour avoir un enfant a dû aller en Espagne pour une AMP, aujourd'hui elle a un enfant. Donc je pense que la troisième problématique englobe vraiment tous les cas.

Après je pourrais certainement revoir la formulation de la problématique ?
Qu'en pensez-vous ?

Par bulle, le 07/04/2014 à 14:04

Je trouve la 3ème problématique trop restrictive justement. N'y a t-il pas d'autres points sur lesquels la AMP pourrait être réformée en dehors de sa seule accessibilité?

Par ninous1, le 07/04/2014 à 14:20

J'avoue ne pas avoir envisagé cet aspect. Mis à part élargir l'accès à l'AMP je ne vois pas ! Peut-être faudrait-il envisager un lien de filiation entre le donneur et le receveur ?